

ENQUÊTE PUBLIQUE

**Renouvellement d'autorisation d'exploiter et
augmentation de la puissance maximale brute
de la centrale hydroélectrique de Larréginie**

**Commune de
CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEOBAZEL**

Enquête du 11 février au 13 mars 2019

PV DE SYNTHÈSE

Commissaire enquêteur : Rémi GENDRE,
Pierre Brune,
19400 HAUTEFAGE

Permanences et observations du public

Une personne s'est présentée lors de la permanence du 22 février 2019 pour prendre connaissance du projet mais n'a pas émis d'observation.

Aucune observation n'a été enregistrée sur les deux registres d'enquête publique, mis à disposition du public aux mairies de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel et de Laval-de-Cère.

Aucune observation n'a été recueillie sur l'adresse pref-environnement@correze.pref.gouv.fr.

Le conseil municipal de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel a donné un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter et à l'augmentation de la puissance maximale brute de la centrale hydroélectrique de Larréginie par délibération du 1^{er} mars 2019.

PV de synthèse établi en 2 exemplaires.

À Hautefage, le 16 mars 2019.

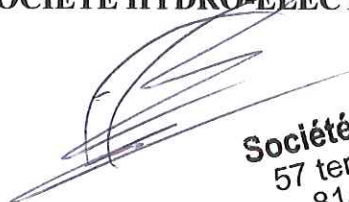
Le commissaire enquêteur,

M Rémi GENDRE



Le porteur du projet,

SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE BESSE



Société Hydroélectrique Besse
57 ter avenue Bouloc Torcatis
81400 Carmaux - France
SARL au capital de 7622,45€
RCS Brive 398 075 051
TVA FR 77 501 706 170